

Relevé des notes obtenues dans l'année scolaire 2024 - 2025 au titre du Baccalauréat technologique session 2026

N° candidat : 02247801935

Inscription n°: 002

SIEC MAISON DES EXAMENS BUREAU DEGT3 7 RUE ERNEST RENAN 94749 ARCUEIL CEDEX

Tél.: 01 49 12 23 00

Mail.: bac.technologique@siec.education.fr

MADAME GLODEAN Giorgiana 153 RUE EDOUARD BRANLY 93100 MONTREUIL

Nom de famille : GLODEAN

Nom d'usage :

Prénom(s) : Giorgiana Née le : 17/06/2008

A: UNGHENI MOLDAVIE (MOLDAVIE)

INE: 180730194BC

Etablissement: 0931613Y LYC LOUISE MICHEL

BOBIGNY

Catégorie : SCOLAIRE

Edité le : 09/07/2025 16:06

Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS

Série : Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements : Sciences de gestion et numérique / Management / Droit et économie

	Epreuve terminale anticipée de Français	Note sur 20
Français écrit		13,00
Français oral		16,50

Contrôle continu 1ère (Livret)	
Histoire - Géographie	
Enseignement moral et civique	
Langue vivante A-Anglais	
Langue vivante B-Espagnol	
Mathématiques	
Sciences de gestion et numérique	

A ARCUEIL, le 10 juillet 2025

La directrice du Service interacadémique des examens et concours

Aurore COLLET

Référence Réservée à l'administration : 2025 - 1 - 1 Cyclades 1/2

Comprendre mon relevé de notes

> Epreuve terminale anticipée de français

Dans ce cadre vous trouverez vos notes de Français : écrit et oral.

> Contrôle continu 1^{ère} (Livret)

(Candidats scolaires – dont CNED réglementé - uniquement)

Dans ce cadre vous trouverez les notes obtenues en contrôle continu.

> Evaluations passées au titre du contrôle continu 1ère

(Candidats individuels, issus d'un établissement hors contrat ou d'un établissement non homologué situé à l'étranger)

Dans ce cadre vous trouverez les notes obtenues lors des évaluations passées au titre du contrôle continu.

> Enseignement(s) facultatif(s) 1ère

Dans ce cadre vous trouverez les notes obtenues dans le(s) enseignement(s) facultatif(s).

NB : les résultats présentés sur ce relevé de notes sont provisoires. Ils seront complétés par les notes obtenues l'année de terminale. Ces notes seront validées par le jury de délibération.

Le résultat final sera calculé en tenant compte des coefficients appliqués (de 1^{ère} ET de terminale) pour l'obtention du baccalauréat après validation par le jury de délibération.